

Avec ou sans Bilatérales, quels enjeux pour les Hautes écoles suisses ?

Synthèse :

L'accord sur la recherche entre la Suisse et l'Union européenne a été signé en 1999, est entré en vigueur en 2002 et a été renouvelé en 2004.

- Cet accord, négocié dans les Bilatérales I, n'est plus soumis à la clause guillotine en raison du fait qu'il a déjà été renégocié deux fois. Le programme de recherche européen actuel (7^e programme-cadre) est établi pour la période 2007-2013. Néanmoins, un refus à la votation de février entraînerait des difficultés dans la négociation pour le prochain accord recherche.
- La participation de la Suisse au 6^{ème} programme-cadre européen a un solde positif de 13 millions de francs suisses. Ce solde a donc bénéficié à la recherche des hautes écoles, mais également à des entreprises.
- Les EPF, les Universités et les HES ont drainé quelques 504 millions CHF de fonds provenant de ce programme cadre.

En ce moment, La Suisse bénéficie d'un statut d'Etat associé, et les universités, organismes de recherche et entreprises établis en Suisse ont un accès de plein droit aux programmes-cadres de recherche de l'UE. Réciproquement, les mêmes entités établies dans l'UE peuvent participer à des projets de recherche en Suisse.

- La Suisse est en cours de négociation avec l'UE sur le programme du Lifelong Learning, comprenant le programme Erasmus, afin de devenir un partenaire direct. (Actuellement, les Hautes écoles participent s'il y a un financement de la Confédération et n'ont pas accès directement aux programmes européens.)

En conclusion, le terrain de la formation est un espace dynamique, qui tire pleinement profit des accords existants. La recherche suisse bénéficie de la coopération européenne, pour ce qui est notamment des points tels que:

- collaborations entre institutions et instituts européens de recherche,
- intégration aux programmes-cadres européens,
- participation des Universités et des HE aux projets de recherche européens,
- retombées pour l'industrie,
- mobilité des étudiants, des professeurs, des chercheurs,
- financements communs et large contribution européenne.

Les programmes européens d'éducation influent directement et indirectement sur la formation en Suisse.

- Enfin, l'attrait et les performances de nos Hautes écoles, en termes de formation et de recherche, dépendent aussi de la levée des obstacles à la circulation des personnes, chercheurs et étudiants.